

Les formations du dispositif PRAP 2S

Le CRESST assure la formation initiale des enseignants souhaitant devenir formateurs PRAP 2S ainsi que leur formation continue.

		Formation initiale « Acteur PRAP 2S » 	Formation de formateurs PRAP 2S 	Maintenance et Actualisation des Compétences des formateurs PRAP 2S
Objectif pédagogique		<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux apprenants, futurs salariés, d'acquérir les compétences pour devenir acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans leur environnement de travail ou de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux apprenants, futurs salariés, d'acquérir les compétences nécessaires pour Analyser des postes de travail, des manutentions pour enseigner la prévention des risques liés à l'activité physique - Devenir acteur de prévention et force de proposition en matière de risques professionnels - Actualiser ses connaissances concernant les techniques gestuelles pour les enseigner. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour ses compétences de formateur PRAP 2S : - Actualiser ses connaissances concernant les techniques gestuelles pour adapter son enseignement.
Contenu		<ul style="list-style-type: none"> - Éléments statistiques des accidents de travail - Place de l'activité physique dans les situations de travail - Analyse de situations de travail du milieu sanitaire et social - Connaissances relatives au fonctionnement du corps humain afin de situer l'importance des dommages potentiels liés à l'activité physique - Déterminants de l'activité physique et principes de base de la prévention - Repérage de situations dangereuses - Propositions d'amélioration, d'aménagement - Application des techniques gestuelles - Techniques de manutention des charges inertes - Techniques d'aide aux activités motrices des personnes : enfants et adultes 	<ul style="list-style-type: none"> - Facteurs de risques biomécaniques et facteurs aggravants - Anatomie et physiologie de l'appareil locomoteur - Techniques gestuelles - Conception, organisation, animation et évaluation d'une action de formation - Repérage de situations de travail nuisibles à la santé et recherche de pistes d'amélioration. - Accompagnements à la mobilité des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenance et actualisation des compétences de formateur PRAP 2S. - Remobilisation des compétences en prévention en tant que formateur - Apport de modifications ou de nouveautés (gestes, textes de loi...)
Organisation	Durée	28 heures	42 heures de formation	28 heures
	Effectif	10 stagiaires	10 stagiaires	10 stagiaires

	Modalité	Présentiel -> 4 journées de 7 heures	7 journées de 6 heures non consécutives avec intersession de 3 semaines	Présentiel -> 4 journées de 7 heures
Prérequis		Aucun	Être titulaire de la certification « acteur PRAP 2S » ET être titulaire de la certification « compétences en prévention » - module 1	Être titulaire de la certification « formateur PRAP 2S »